



Le **Service Public**
au **coeur**

Groupe de Travail Académique CTX-ATCT du 03 octobre 2014

Présents pour le Rectorat : M. Denis, M. Mach, Mme Ténani, Mme... (remplaçante de Mme Tajan), M. Royannais (IA-IPR STI), Mr Serre (IEN-ET), Mme Bonazzi (IA-IPR), M. Alabert (IEN-ET)
Présents pour les OS : 5 Unsa Education (3 SNPCT, 1 SNPDEN, 1 SE), 1 Snuep-Fsu, 1 ID-FO, 1 SGEN

M. Denis communique un nouveau tableau de répartition des postes. Ce tableau est le même que celui de juin 2014, avec les effectifs de 2013/2014. Les effectifs réels de 2014/2015 seront définitifs dans quelques jours. Quoi qu'il en soit, les variations d'effectifs ne seront pas assez importantes pour entraîner des changements de répartition de postes. Nous pouvons donc travailler à partir du tableau de ce jour.

M. Denis propose que dans un premier temps, nous fassions le bilan des postes susceptibles d'être vacants. Sur ces postes, la dotation nécessaire sera examinée pour une suppression ou pas.

Dans un second temps, une analyse de redéploiement sur les postes d'ATCT sera menée.

1/ Postes susceptibles d'être vacants et remontés au mouvement national :

- LGT de Gourdan Polignan
- LPO Gaston Monnerville – Cahors
- LP Guynemer – Toulouse
- LGT Pierre d'Aragon – Muret
- EREA de Muret
- LPO Jean Baylet - Valence d'Agen, normalement
- LPO Charles de Gaule – Muret, normalement

Les postes seront remontés vers la mi-novembre.

M. Denis pose la question du maintien du poste sur l'EREA de Muret.

L'UNSA Education précise que c'est l'EREA qui a le plus gros effectif sur l'Académie. Si on supprime le poste de CTX sur l'EREA de Muret, les 2 autres EREA vont subir le même sort.

M. Denis en convient, mais d'autres solutions peuvent aussi être trouvées comme la fonction de CTX sur 2 EREA, par exemple Muret et Pamiers.

M. Denis propose que le poste de l'EREA de Muret ne soit pas supprimé et que le maintien des 3 postes de CTX sur les 3 EREA soit discuté dans une étude de fonctionnement global des EREA.

Le problème du poste de CTX à Revel est soulevé par le SNPCT-UNSA. A ce jour, le poste est occupé. Le départ à la retraite de la personne est éminent mais pas encore effectif.

2/ Redéploiement des postes d'ATCT pour R2015 :

- LP Vic en Bigorre : Excédent de 1 ATCT, mais aucune suppression car le poste est occupé par un GIAT.
- LP Aubin : pas de suppression en raison de la RH.

- Pour Pamiers, la fusion LP Irénée Cros/LGT Du Castella est confirmée pour septembre 2015. Les équipes pédagogiques des 2 établissements s'y investissent pleinement. Pas de changement pour laisser la fusion se faire efficacement.
- LP Guynemer : pas de suppression : période de transfert de filière, changement en grande partie de l'équipe de direction, établissement « éclair »
- **LP Gabriel Péri : suppression de 0.5 ATCT.** Proposition de partager l'ATCT de Guynemer pour le site « Mondran » de Gabriel Péri.
- **LP Roland Garros : suppression de 0.5 ATCT.** Il s'agit d'un poste GIAT, donc **redéploiement du 0.5 ATCT sur le LP Hélène Boucher**
- **LGT Victor Hugo – Colomiers : suppression de 0.5 ATCT.** Départ à la retraite, pas de problème de RH.
- **LPO Gaston Monnerville – Cahors : suppression de 0.5 ATCT. Redéploiement du 0.5 ATCT sur Clément Marot – Cahors.**
- **LGT Matisse - Cugnaux : création d'un 0.5 ATCT**
- Il reste 0.5 ATCT à répartir. La discussion est ouverte entre Gabriel Fauré à Foix ou Bagatelle à Saint-Gaudens. La décision sera prise suivant les effectifs de 2014/2015 et en fonction des analyses des inspecteurs du tertiaire.
- Pour Charles de Gaulle – Muret qui fait apparaître un déficit, l'apport de moyens n'est pas envisagé car une réflexion globale est en train d'être menée entre Charles de Gaulle, D'Aragon et Pins Justaret. Les structures pédagogiques vont évoluer donc il est prudent d'attendre.

L'UNSA Education est satisfaite des propositions validées, même si le redéploiement à moyen constant est toujours regretté.

Ces propositions seront présentées au CTA de Mars 2015.
Le GTA se réunira à la rentrée prochaine.

Compte-rendu établi par :
Géraldine LAVABRE - SA SNPCT-UNSA
Virginie RUBIRA – SE-UNSA

